

EXPOSÉ SUR LA SÉCURITÉ

[contenants portatifs de gaz comprimé]

[Le formateur présente son exposé à proximité de contenants portatifs de gaz comprimé.]

Les contenants de gaz comprimé utilisés, transportés ou entreposés d'une manière inappropriée peuvent décoller et exploser comme des fusées. Malheureusement, les risques d'incendie et d'explosion ne constituent pas les seuls dangers pour les contenants de gaz comprimé.

Une fuite de gaz peut vous rendre malade et même entraîner un coma et la mort.

Les contenants d'oxygène non étanches peuvent créer un environnement riche en oxygène qui peut accélérer le déclenchement d'incendies et d'explosions.

Les contenants de gaz comprimé sont lourds et difficiles à manutentionner, mais l'industrie de la construction ne serait pas possible sans gaz comprimé. Il nous faut donc savoir comment transporter, entreposer et utiliser les contenants de gaz comprimé en toute sécurité.

D'abord, apprenez à reconnaître le symbole de danger du gaz comprimé.



Une étiquette affichant le contenu et les instructions de manutention doit être attachée au réservoir de gaz comprimé.

Lisez l'étiquette **SIMDUT** affichée sur chacun des contenants utilisés.

N'acceptez pas et n'utilisez pas les contenants qui n'ont pas été bien étiquetés.

Manutentionnez les contenants de gaz comprimé en toute sécurité.

- Gardez toujours les contenants en position verticale lorsque vous les transportez, les utilisez ou les entreposez.
- Enlevez les jauges et autres dispositifs avant de déplacer les contenants.
- Déplacez les contenants à l'aide d'un chariot manuel ou d'un plateau roulant. Il ne faut jamais rouler les contenants ni les hisser par le col. Servez-vous d'un dispositif de levage pour hisser ou baisser les contenants d'un niveau à un autre. N'utilisez jamais une élingue ou un électroaimant de levage.
- Il ne faut ni traîner ni glisser les contenants.

- Ne laissez pas les contenants tomber ou encore se cogner les uns contre les autres.
- Ne transportez jamais des contenants dans le coffre arrière d'une automobile ou dans une fourgonnette fermée. Le gaz qui s'échappe peut s'accumuler dans ces espaces clos et entraîner un risque d'explosion ou d'asphyxie.
- Immobilisez les contenants à l'aide d'un câble, d'un fil métallique ou d'une chaîne, afin de les garder en position verticale.
- Entrez les contenants de gaz comprimé :
 - de préférence à l'extérieur;
 - dans un endroit bien aéré et sec;
 - avec des contenants groupés par type de gaz;
 - dans un endroit où ils ne seront pas heurtés par des objets qui tombent ou du matériel en mouvement;
 - loin de la chaleur et des sources d'inflammation, des matières inflammables et des autres aires tels des ascenseurs et des voies publiques où ils pourraient être renversés ou endommagés.
- Placez les contenants vides et les contenants remplis dans des endroits séparés.
- Inscrivez le mot **VIDE** sur les contenants à être retournés au fournisseur. Fermez les soupapes et remplacez les capuchons protecteurs.
- Si vous avez des doutes au sujet du contenu ou de la condition d'une bouteille à gaz, consultez votre surveillant ou le personnel chargé de la sécurité.

[Le formateur passe les étiquettes en revue et vérifie le bon usage et l'entreposage des contenants sur les lieux. Il inspecte le contenant-type et le mécanisme de soupapes afin de déceler les dommages, les fuites et l'usure.]

Au Nouveau-Brunswick, les dispositions régissant les contenants de gaz comprimé se trouvent aux articles 74 à 79 du *Règlement général 91-191* établi en vertu de la *Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail*.

REMERCIEMENTS

Nous remercions sincèrement l'Association ontarienne de la sécurité dans la construction pour l'autorisation de réimprimer.

Feuille de présence

Secteur et division			
Endroit de la réunion		Nom / Titre de l'employé qui préside la réunion	
Date (aaaa-mm-jj)	Heure		Quart de travail
Nombre d'employés dans l'équipe / le secteur		Nombre de personnes présentes	

Autres questions de sécurité ou suggestions de la part des employés

Personnes présentes

Nom (en lettres moulées)	Signature
1.	
2.	
3.	
4.	
5.	
6.	
7.	
8.	
9.	
10.	
11.	
12.	
13.	
14.	
15.	

Mesures de suivi / Remarques

Signature	Date
-----------	------